



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## statistiques

Question écrite n° 43570

### Texte de la question

M. Lionel Tardy interroge M. le ministre de l'intérieur sur la redevance perçue par la Direction de la modernisation et de l'action territoriale (DMAT) sur l'utilisation de son jeu de données concernant le système d'immatriculation des véhicules (SIV). Le rapport sur l'ouverture des données publiques préconise de renforcer le principe de gratuité de ces données, de favoriser les modèles combinant gratuité et tarification progressive. Il recommande de limiter le maintien d'une redevance à la couverture des coûts marginaux inhérents à la diffusion des informations sur les plateformes, éventuellement et selon certaines conditions. Compte tenu de ces préconisations, il souhaite savoir s'il envisage de supprimer cette redevance.

### Données clés

**Auteur :** [M. Lionel Tardy](#)

**Circonscription :** Haute-Savoie (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 43570

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** Intérieur

**Ministère attributaire :** Intérieur

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [26 novembre 2013](#), page 12279

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)